



## **Rapport d'activité 2013** **Commission Locale de l'Eau du SAGE Boutonne**

### **PREAMBULE**

---

L'année 2013 a été marquée par la poursuite de la révision du SAGE, avec la validation des documents de l'état initial et du diagnostic. En outre, des réunions de concertation se sont déroulées sous la forme de groupe de travail, permettant de déterminer progressivement la stratégie de la CLE, pour la suite de la procédure et en particulier la rédaction des documents du SAGE.

En application de la disposition 4.3 du SAGE, le présent rapport d'activité retrace l'ensemble des actions menées par la cellule d'animation du SAGE Boutonne, pour le compte de la CLE, pendant l'année 2013.

## I- LES TRAVAUX DE LA CLE

---

### LES REUNIONS

---

En 2013, la CLE s'est réunie par deux fois en séance plénière :

DATE	LIEU	PRINCIPAUX POINTS DE L'ORDRE DU JOUR
<b>25.04.2013</b>	<b>Saint-Jean-d'Angély</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Approbation du procès-verbal de la réunion du 11.10.12</li><li>- Validation de l'état initial du SAGE révisé</li><li>- Validation des tableaux de bord 2010 et 2011</li><li>- Validation des rapports d'activité 2010, 2011 et 2012</li><li>- Point sur la démarche de révision du SAGE</li><li>- Validation du principe de la démarche d'inventaire des zones humides</li></ul>
<b>18.07.2013</b>	<b>Aulnay-de-Saintonge</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Approbation du procès-verbal de la réunion du 25.04.13</li><li>- Validation du diagnostic du SAGE révisé</li><li>- Présentation d'éléments de réflexions relatifs aux futurs PAGD et règlement du SAGE</li><li>- Présentation de la démarche d'évaluation environnementale</li></ul>

Le bureau de la CLE s'est également réuni deux fois :

DATE	LIEU	PRINCIPAUX POINTS DE L'ORDRE DU JOUR
<b>31.01.2013</b>	<b>Saint-Jean-d'Angély</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Point sur la démarche de révision du SAGE et lancement d'une prestation pour la suite de la révision [infructueux]</li><li>- Pré-validation des tableaux de bord 2010 et 2011</li><li>- Présentation de la démarche d'inventaire des zones humides</li><li>- Nouvelle forme du site Internet du SAGE</li></ul>
<b>12.06.2013</b>	<b>Saint-Jean-d'Angély</b>	Présentation du projet de réserves de substitution de l'ASA Boutonne et discussion

En outre, l'ensemble des membres de la CLE a été convié à une réunion préparatoire à la CLE du 18 juillet 2013 :

DATE	LIEU	PRINCIPAUX POINTS DE L'ORDRE DU JOUR
04.17.2012	Saint-Jean-d'Angély	- Présentation du diagnostic du SAGE révisé

Par ailleurs, trois groupes de travail (« gestion quantitative », « gestion qualitative », « gestion des cours d'eau et des milieux ») ont été constitués dans le cadre de la concertation inhérente à la révision du SAGE :

DATE	LIEU	PRINCIPAUX POINTS DE L'ORDRE DU JOUR
23.05.2013	Saint-Jean-d'Angély	Réunions successives des trois groupes de travail sur la journée, avec pour objectif de : - Valider les enjeux identifiés dans le cadre de la révision du SAGE - Faire le point sur les dispositions du SAGE « version 2008 » dans la perspective des futurs PAGD/règlement - Identifier les lacunes existantes et émettre des propositions pour y remédier - Identifier des priorités de travail
04.09.2012	St-Julien-de-l'E.	Réunions successives des trois groupes de travail sur la journée (dans la continuité des réunions précédentes), avec pour objectif de : - Faire le bilan des réunions du mois de mai 2013 - Faire des propositions visant à combler les éventuelles lacunes - Identifier des priorités de travail

## LA COMMUNICATION

Compte-tenu de la charge de travail très importante en 2013, les actions de communication pour le compte de la CLE ont été restreintes. Néanmoins, des opérations ponctuelles ont été réalisées. Elles s'inscrivent dans le cadre des dispositions 2b.19 et 4.3 du SAGE.

- **A destination des acteurs locaux :**

- La mise en place du **réseau d'échelles limnimétriques** sur l'ensemble du bassin de la Boutonne s'est achevée fin 2010. 2013 constitue donc la troisième année complète de relevés pour ce réseau. Les personnes en charges des relevés sont :

- Des bénévoles, membres des associations syndicales de propriétaires de marais pour la partie aval du bassin ;
- Le Technicien Médiateur de Rivières du SIBA pour la partie moyenne ;
- Le Technicien Médiateur de Rivières du SMBB pour la partie amont.

Afin de les remercier pour leur coopération et en vue de leur présenter les résultats et analyses de ce suivi sur l'année 2012, une réunion a été organisée le 21 mars 2013. Cette réunion a par ailleurs été l'occasion pour le Service des Voies d'Eau (SEVE) du Conseil général de la Charente-Maritime de présenter le bilan de son activité pour l'année 2012 sur le secteur de la Boutonne aval.

L'ensemble des financeurs, partenaires techniques et acteurs locaux concernés a été convié à y participer.

▪ La cellule d'animation du SAGE Boutonne, associée à la cellule d'animation du SAGE Charente et à l'Agence de l'eau Adour-Garonne, a également participé à une réunion d'information et de présentation du SDAGE et des SAGE. Cette réunion était organisée par Coop de France – Poitou-Charentes, à destination des coopératives agricoles de la Région, et avait pour objectif d'informer ces dernières sur l'avancement des démarches de planification dans l'optique de favoriser la concertation / les collaborations.

- **A destination du public**

- **Exposition « eau » / journée des moulins**

Une manifestation sur trois jours, du 16 juin au 18 juin, a été organisée conjointement par le SMBB, le SIBA et le SYMBO. Ces journées avaient pour objectif d'informer le grand public sur une variété de thématiques liées à l'eau et à sa gestion à travers différentes expositions :

- L'activité des syndicats de rivières et le SAGE Boutonne ;
- La rivière et les moulins ;
- Les inondations et événements climatiques récents ;
- Le réseau Natura 2000 ;
- A la conquête de l'eau ;
- Des pratiques agricoles pour la protection de l'eau ;
- L'eau domestiquée ;

Cette manifestation s'est tenue dans deux lieux différents, dont un moulin, sur le secteur de la Boutonne amont en Deux-Sèvres. Environ 130 personnes ont fait le déplacement.

- **Journée d'information sur les inondations**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Actions et de Prévention des Inondation (PAPI) Charente et Estuaire, porté par l'Institution du fleuve Charente (EPTB Charente), le SYMBO organise une journée annuelle d'information relative aux risques inondation sur le bassin de la Boutonne. En 2013, cette journée s'est tenue le dimanche 8 décembre.

Des expositions et des documents d'archive ont été présentés. En outre, l'organisation d'une table ronde a permis de sensibiliser le public présent de manière interactive, sur la base de témoignages de personnes ayant assisté aux inondations de 1982 sur le bassin. Une brochure de communication à portée générale a été éditée et diffusée.

- **A destination des scolaires**

La cellule d'animation a été associée en 2013 à différentes actions visant à sensibiliser le public scolaire et/ou étudiant aux enjeux liés à la gestion de la ressource en eau. Ces actions de communication sont également l'occasion de présenter le SAGE et les métiers en rapport avec la gestion de l'eau.

La cellule d'animation est notamment intervenue :

- Auprès d'une classe de baccalauréat professionnel « gestion des milieux naturels et de la faune » (GMNF) au lycée agricole de Melle;
- Auprès d'étudiants en BTSA « gestion et protection de la nature » (GPN) au lycée agricole de Melle.

- **Articles de presse :**

En 2013, de nombreux articles ont été publiés relativement à la gestion de l'eau sur le bassin versant, notamment en lien avec la pluviométrie souvent abondante.

Des articles de presse également été l'occasion d'aborder l'actualité du SAGE (phase de révision), ainsi que les actions de la structure porteuse et des structures gestionnaires des cours d'eau sur le bassin versant.

- **Site Internet :**

Le site Internet du SAGE Boutonne - en ligne depuis le mois d'août 2010 à l'adresse [www.sageboutonne.fr](http://www.sageboutonne.fr) - est alimenté et mis à jour régulièrement. Il permet la diffusion des données sur l'ensemble des thématiques relatives à l'eau, la mise à disposition de la documentation liée au SAGE Boutonne. A titre d'exemple, les données concernant les débits moyens journaliers, ainsi que les relevés hebdomadaires des niveaux des échelles limnimétrique sont disponibles sur le site et mises à jour très régulièrement. Le site permet également de communiquer sur l'actualité du SAGE, le lancement de consultations, les recrutements, ou toute autre information pertinente en lien avec la gestion de l'eau.

En 2013, le site Internet a de nouveau été modifié afin de le rendre plus simple d'utilisation et d'en améliorer l'apparence. Le système d'espace membres a évolué avec la possibilité pour les membres et partenaires de la CLE de créer un compte particulier permettant d'accéder directement aux documents les concernant. En outre, une carte interactive permet de consulter facilement les différents niveaux et débits suivis sur le bassin.

Il est à noter qu'une fois validés les comptes-rendus de la CLE, du bureau de la CLE, des commissions thématiques, ainsi que les rapports d'activités sont disponibles sur le site Internet du SAGE (menu « Documentation », rubrique « Travaux de la CLE »).

De plus, les diaporamas présentés en réunion sont disponibles sur ce même site (menu « Documentation », rubrique « Documents d'information »).

## **LA PARTICIPATION AUX REUNIONS DES PARTENAIRES**

---

La participation de représentants de la CLE à une trentaine de réunions en 2013 a permis d'entretenir les relations avec l'ensemble des partenaires. Elles sont l'occasion d'acquérir de nombreuses informations sur les diverses actions menées sur le terrain en lien direct ou indirect avec le SAGE.

- **Préfectures, DISE, DDT(M)**

La CLE est représentée aux différentes réunions organisées en Préfecture ou en DDT(M). En 2013, la participation aux comités quantitatifs, conférences départementales de l'eau, etc. des Préfectures de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres a permis de suivre régulièrement l'évolution de l'étiage sur le bassin. La CLE est également invitée à différents groupes de travail des MISEN 17 et 79.

Par ailleurs, la cellule d'animation du SAGE a été associée aux réunions et groupes de travail organisés par les services de l'Etat et relatifs à la mise en œuvre de la Directive Nitrates.

- **Agence de l'eau Adour Garonne**

L'agence de l'eau Adour-Garonne est un partenaire privilégié de la CLE. Elle propose par exemple des formations pour les animateurs de SAGE. Ces journées sont l'occasion d'échanges d'expérience particulièrement enrichissants entre les animateurs du bassin Adour Garonne. En 2013, l'animatrice du SAGE a participé à une réunion des animateurs de SAGE et de contrat de rivières sur le bassin Adour-Garonne, abordant notamment la question du volet juridique des SAGE et la présentation du 10<sup>ème</sup> programme d'intervention de l'agence de l'eau.

- **EPTB Charente / cellule d'animation du SAGE Charente**

Les réunions de l'Institution du fleuve Charente permettent de suivre les actions menées à l'échelle de tout le bassin Charente, et notamment le suivi du Plan de Gestion des Etiages, le Programme d'Actions et de Prévention contre les Inondations et le programme migrants.

En 2013, plusieurs réunions concernant le l'élaboration du SAGE Charente ont également été organisées :

- Au cours du premier semestre 2013 se sont tenues des réunions de concertation dans le cadre de l'élaboration du diagnostic du SAGE Charente ;
- Le diagnostic a été validé en CLE au mois de mars 2013 ;
- Sur la base des conclusions du diagnostic, des réunions de concertation ont été organisées fin 2013 afin de déterminer les enjeux et les axes stratégiques du SAGE.

Des échanges techniques entre les deux CLE Boutonne et Charente sont effectués, plus particulièrement sur certaines thématiques (zones humides, etc.). Cette collaboration inter-SAGE doit être développée afin de maximiser la cohérence entre les deux SAGE.

- ***SMBB, SIBA, Syndicat Boutonne aval, SYMBO***

Les réunions des syndicats sont l'occasion de connaître les programmes de travaux menés sur le terrain par les équipes d'entretien et les techniciens de rivières ainsi que les études menées à l'échelle du bassin versant. Ces nombreux échanges permettent d'acquérir une bonne connaissance des actions réalisées dans le cadre du SAGE sur l'ensemble du territoire. De plus, des interventions sont régulièrement faites par la cellule d'animation du SAGE lors des réunions de ces structures pour informer les adhérents sur l'évolution du SAGE et ses implications. Ces structures ont notamment été mises à contribution en 2013 dans le cadre de l'élaboration des tableaux de bord 2012.

- ***Syndicat 4B***

Le programme Re-Resources sur la Boutonne en Deux-Sèvres est suivi de près par la CLE, et des représentants de la CLE sont conviés à chacune des réunions organisées. Des réunions ont été organisées en 2013 dans le but, entre autres, de permettre un suivi de la mise en œuvre du Plan d'Actions Territorial (PAT), inscrit au sein du contrat territorial Re-Resources signé à la fin de l'année 2011.

La CLE a notamment été associée aux comités techniques, comités de pilotage, comités agricoles etc. Elle est également associée aux différentes actions réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PAT.

- ***SERTAD***

Le syndicat des eaux du SERTAD lance une démarche Re-Resources sur le captage d'eau potable de la Chancelée, en Deux-Sèvres. La CLE est bien évidemment associée à cette démarche, qui a notamment consisté en 2013 en la validation du périmètre de l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC).

- ***Conseil Général 17***

Le Conseil Général de Charente-Maritime porte différents projets en relation directe avec la Boutonne. Des échanges réguliers ont notamment lieu avec la cellule rivières et le Service des voies d'eau (SEVE) chargé de gérer la Boutonne aval.

De plus, suite à la réalisation d'une étude de faisabilité d'une maîtrise d'ouvrage publique pour les réserves de substitution du département achevée en 2012, le Conseil général de la Charente-Maritime porte actuellement le projet d'un Syndicat Mixte départemental des réserves de substitution. Ce projet est suivi de près par la cellule d'animation du SAGE, qui participe aux réunions organisées dans ce cadre.

En outre, la cellule d'animation du SAGE a également été conviée à différentes réunions relatives à :

- Une étude relative à la mise en place d'un protocole de gestion des niveaux d'eau sur la Boutonne aval
- La révision du schéma départemental d'alimentation en eau potable de la Charente-Maritime (validation de la phase d'état des lieux en avril 2013, élaboration du diagnostic).

- ***Conseil Général 79***

La cellule d'animation du SAGE est également en relation avec le service eau du Conseil général des Deux-Sèvres, notamment sur les thématiques relatives aux milieux aquatiques, à l'assainissement et à l'eau potable. Les services du Conseil général des Deux-Sèvres sont également sollicités dans le cadre de l'élaboration des tableaux de bord.

- **Forum des Marais Atlantiques (FMA)**

La cellule d'animation du SAGE est régulièrement en contact avec le Forum des Marais Atlantiques, notamment en ce qui concerne deux thématiques :

- L'**ORENVA** (Observatoire Régional des plantes Exotiques ENvahissantes des écosystèmes Aquatiques de Poitou-Charentes) : le SYMBO, structure porteuse du SAGE Boutonne, a choisi d'adhérer à cet observatoire en 2011, en se positionnant en tant que coordonnateur sur le bassin versant de la Boutonne. Ainsi, chaque année, les données récoltées par les observateurs du bassin (techniciens médiateurs de rivières du SMBB et du SIBA, AAPPMA, cellule rivières du CG 17) sont centralisées et une synthèse est produite. Cette initiative permet de dresser un bilan de la colonisation du bassin par les espèces aquatiques envahissantes, de créer un référentiel et de coordonner les actions.

- Les **zones humides** : la CLE du SAGE Boutonne a entamé en 2012 une réflexion relative à la connaissance des zones humides sur le bassin versant (réalisation d'inventaires, etc.). Le Forum des Marais Atlantiques a donc été associé aux diverses réunions et groupes de travail organisés dans ce cadre afin, entre autres, de présenter les outils et les démarches mis en place sur d'autres territoires et de faire bénéficier la CLE de sa large expérience dans ce domaine.

- **Les SCoT**

La cellule d'animation du SAGE est associée à l'élaboration des PADD (Projets d'Aménagement et de Développement Durable) et DOO (Documents d'Objectifs et d'Orientations) des SCoT portés par les Syndicats Mixtes du Pays des Vals de Saintonge et du Pays Saintonge Romane. Le SCoT du Pays des Vals de Saintonge a été approuvé en octobre 2013.

- **Natura 2000**

La CLE est associée aux réunions organisées par les opérateurs Natura 2000 du territoire, en particulier en ce qui concerne les sites « Estuaire et basse Vallée de la Charente » (animateur : LPO) en Charente-Maritime et « Vallée de la Boutonne » (animateur : SMBB) en Deux-Sèvres.

- **Agenda 21 – Saint-Jean-d'Angély**

La cellule d'animation du SAGE est associée à la démarche Agenda 21 portée par la ville de Saint-Jean-d'Angély, en particulier en ce qui concerne les thématiques de préservation des milieux aquatiques et des ressources en eau. Elle est ainsi conviée à participer à des réunions dans ce cadre.

- **Manifestations diverses**

Outre ces réunions techniques, des représentants de la CLE ont participé à différentes rencontres, aux Assemblées Générales des associations d'irrigants, de protection de l'environnement, de pêcheurs, de propriétaires de marais ou de l'UNIMA.



## II] LES PRIORITES DE 2013

### LA GESTION QUANTITATIVE

- **Volumes prélevables**

En écho à la disposition 1.1 du SAGE, la CLE a décidé de se saisir de ce dossier important dans le cadre de la restauration de l'équilibre quantitatif sur le bassin. En effet, cet enjeu représente un des objectifs prioritaires du SAGE.

Les dates clés concernant les volumes prélevables pour le bassin de la Boutonne sont rappelées ci-dessous :

- **11 janvier 2010** : Formulation par la CLE d'une proposition chiffrée au Préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne.
- **21 juin 2011** : Signature d'un protocole d'accord entre l'Etat et la profession agricole de Poitou-Charentes, dans lequel est notamment convenu en ce qui concerne le bassin de la Boutonne :
  - o L'atteinte d'un volume prélevable intermédiaire (hors Infra-Toarcien) de 6 Mm<sup>3</sup> d'ici 2017 ;
  - o Un engagement de ré-examen de la valeur du volume prélevable en fonction des nouvelles connaissances à cette date ; l'objectif d'atteinte du volume prélevable étant actuellement fixé à 3.8 Mm<sup>3</sup> d'ici 2021 (fourchette haute de la proposition adoptée par la CLE le 11/01/2010).
- **9 novembre 2011** : Notification des volumes prélevables sur la Région Poitou-Charentes par le Préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne, dont les chiffres sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Volume prélevable / Eau potable	Volume prélevable / Industrie	Volume prélevable / Irrigation		
		1 <sup>er</sup> avril – 30 septembre (Mm <sup>3</sup> )		
Annuel (Mm <sup>3</sup> )	Annuel (Mm <sup>3</sup> )	Eaux superficielles et nappes d'accompagnement	Eaux souterraines déconnectées	Retenues déconnectées
3.7 (dont 2.7 en superficiel et 1 en InfraToarcien)	1.8	3.8	2.7	8.1

- **Les réserves de substitution**

Compte-tenu du déséquilibre quantitatif structurel observé sur le bassin versant, la question des réserves de substitution est souvent au centre des débats organisés par la CLE. Les travaux menés sur cette thématique s'inscrivent dans le cadre des dispositions 1.16 et 1.17 du SAGE.

Sur la partie charentaise-maritime du bassin de la Boutonne, un projet de réserves de substitution est porté par l'ASA Boutonne, comprenant la création de 23 réserves (plus une déjà existante) pour un volume de stockage global de 6 Mm<sup>3</sup>, afin de subvenir aux besoins en eau pour l'irrigation des parcelles de 67 exploitants (sur les 115 adhérents) pendant la période d'étiage. En juin 2013, le bureau de la CLE a demandé à l'ASA Boutonne de procéder à une présentation de son projet au cours d'une réunion. Cette présentation et le débat qui a suivi ont été organisés dans le cadre d'une demande d'avis sur le projet formulée auprès de la CLE par les services de la DDTM de la Charente-Maritime.

Sur la partie deux-sévrienne du bassin, la CLE a été associée en 2013 au comité de suivi des 5 réserves de substitution réalisées dans le cadre du projet porté par la Compagnie d'Aménagement des Deux-Sèvres (CAEDS) et dont l'objectif est de substituer des forages profonds agricoles afin les dédier à l'alimentation en eau potable.

Enfin, suite à l'étude finalisée en 2012 et visant à déterminer la faisabilité d'une maîtrise d'ouvrage publique des réserves de substitution à l'échelle du département, le Conseil général de la Charente-Maritime porte un projet de syndicat mixte départemental des réserves de substitution qui aura notamment pour objet la création et la gestion de réserves de substitution afin d'assurer la fourniture de l'eau brute d'irrigation aux associations syndicales autorisées en vue de sa redistribution par celles-ci à leurs membres. La CLE suit de près cette démarche et participe aux réunions organisées dans ce cadre par le Conseil général.

- **Suivi de la révision du PGE (Plan de Gestion des Etiages) Charente**

La révision du PGE Charente a été actée en 2010, et prévoit une mise à jour impliquant la mise en place de quelques chantiers : l'intégration des volumes prélevables définitifs actés par le Préfet coordonnateur de bassin, le suivi des réserves de substitution, une étude sur l'évolution hydrologique du bassin de la Charente face au changement climatique.

La cellule d'animation du SAGE a été associée en 2013 aux réunions du comité de suivi du PGE. Ces réunions avaient notamment pour objectif de faire le point sur la concertation organisée dans le cadre de l'élaboration du nouveau programme.

- ***Le suivi du réseau d'échelles limnimétriques***

La disposition 1.23 du SAGE Boutonne recommande la mise en place d'un réseau d'échelles limnimétriques sur le bassin versant dans le but d'améliorer la gestion des affluents de la Boutonne. La mise en place du réseau (une trentaine d'échelles répartie sur les trois sous-bassins) s'étant achevée en 2010 ; 2013 constitue la troisième année de suivi complet.

Une réunion de présentation des résultats et des analyses obtenus sur 2012 a été réalisée au mois de mars 2013, à destination des releveurs ainsi que de tous les partenaires techniques et institutionnels concernés. Cette réunion fut l'occasion de remercier les releveurs (bénévoles de la Boutonne aval, Techniciens Médiateurs de Rivières sur la Boutonne moyenne et la Boutonne amont) pour leur collaboration et de souligner l'importance de ce suivi hebdomadaires des échelles. Le service des voies d'eau du Conseil général de la Charente-Maritime a présenté le bilan de son activité sur la Boutonne aval en 2012 au cours de cette même réunion.

- ***La station de jaugeage de St Jean d'Angély***

La disposition 1.22 du SAGE recommande l'installation d'une station de jaugeage à St Jean d'Angély dans le but de mesurer de façon représentative les débits de la Boutonne moyenne. La station de mesure de débit de Saint-Jean-d'Angély est opérationnelle depuis le mois d'avril 2011. Elle est donc suivie quotidiennement par le SYMBO depuis cette date, au même titre que la station du moulin de Châtre.

Des soucis d'ordre techniques (problèmes au niveau des capteurs débitométriques, etc.) entraînent régulièrement des absences de données. La situation devrait s'améliorer prochainement. De plus, ne disposant pas d'historique de données pour cette station, il faudra attendre encore quelques temps avant de pouvoir disposer de références solides en vue de définir les seuils de gestion prévus par la disposition 1.6.

- ***L'étiage***

L'année hydrologique 2012-2013 a été marquée par une pluviométrie largement excédentaire. Les précipitations nettement supérieures aux normales saisonnières durant l'hiver 2012-2013 ont permis de débiter l'étiage dans une situation favorable (du point de vue quantitatif) pour les nappes et les cours d'eau.

De plus, les précipitations réparties tout au long du printemps, de l'été et de l'automne, avec parfois d'importants événements pluvieux (à la fin mars/début avril, à la fin mai, au cours de la deuxième quinzaine de juin, à la mi-septembre et à la fin octobre/début novembre) ont permis un maintien des débits à la station du moulin de Châtre très souvent supérieur à la moyenne (voire aux maximums connus). Ainsi, les différents seuils de gestion n'ont pas été franchis au cours de cet étiage 2013.

Du fait de la bonne reconstitution des ressources en eau lors de la période de recharge naturelle et des conditions climatiques relativement clémentes au cours de l'étiage, la situation quantitative des ressources en eau a donc été globalement favorable d'avril à septembre 2013, malgré une légère dégradation de l'état quantitatif en fin d'été (déficit pluviométrique).

Il est toutefois important de noter que l'évolution des conditions pluviométriques influence directement l'état quantitatif des ressources en eau, et indirectement la pression exercée sur celles-ci.

En ce qui concerne les milieux aquatiques et l'écoulement des cours d'eau, la situation n'est pas aussi favorable malgré une amélioration par rapport aux années précédentes. Les affluents de la Boutonne moyenne ont par exemple connu des situations d'assecs dès le mois de mai, avec une dégradation de la situation au cours des mois suivants. Le secteur amont du bassin versant a également connu une dégradation des écoulements aux environs du mois d'août.

La cellule d'animation du SAGE a représenté la CLE aux différents comités quantitatifs et conférences de l'eau organisés par les Préfectures.

## **LE SUIVI DU SAGE : LE TABLEAU DE BORD**

Le tableau de bord du SAGE est un outil de pilotage qui permet de suivre l'efficacité des actions mises en œuvre sur le bassin. Il est demandé à travers les dispositions 4.4 et 4.5 du SAGE.

L'élaboration du tableau de bord 2012 a nécessité un travail important de la part de la cellule d'animation du SAGE, entre autres en ce qui concerne le recueil des données servant à alimenter les indicateurs suivis.

Le tableau de bord 2009, validé par la CLE en 2010, a été élaboré conformément au cahier des charges pour l'élaboration des tableaux de bord publié par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Faute de temps et de moyen pour revoir le fond et la forme, les tableaux de bord 2010, 2011 et 2012 sont construits suivant le même modèle. Il faudra cependant réfléchir à un modèle de tableau de bord plus optimal, facilitant la lecture et le suivi d'indicateurs pertinents donnant une bonne vision du bassin en termes de gestion de la ressource en eau. De plus, la révision du tableau de bord est nécessaire dans le cadre de la révision du SAGE.

Les tableaux de bord 2010 et 2011 ont été validés en CLE le 25 avril 2013. Le tableau de bord 2012 du SAGE Boutonne sera validé par la CLE début 2014.

## **LA REVISION DU SAGE**

Comme le précise la disposition 4.13 du SAGE, la CLE doit lancer la procédure de révision du SAGE dans les trois ans qui suivent son approbation. En parallèle, le règlement du SAGE visant à le rendre opposable aux tiers doit être finalisé, et le SAGE doit être mis en adéquation avec les orientations du SDAGE Adour-Garonne. La nécessité de réviser le SAGE a été présentée en CLE, et le lancement de la révision a été adopté lors de la séance plénière du 16 septembre 2010.

Suite à l'échec des deux consultations lancées en 2011 pour réaliser une étude globale à l'échelle du bassin Boutonne en vue de servir de support à la révision du SAGE, il a été décidé - en accord avec les partenaires techniques et institutionnels - de procéder à une révision du SAGE en interne dans un premier temps.

Ainsi, la cellule d'animation du SAGE a réalisé en 2012 la première étape de cette révision qui consiste en la révision de l'état initial du SAGE. Puis, entre le dernier trimestre 2012 et le premier semestre 2013, c'est sur la révision du diagnostic que s'est concentré le travail. L'état initial et le diagnostic révisés ont respectivement été validés par la CLE le 25 avril et le 18 juillet 2013.

Pour la suite de la révision du SAGE, le recours à un prestataire a été envisagé pour l'élaboration des documents du SAGE et la rédaction du rapport environnemental. Cependant, la consultation lancée début 2013 s'est une nouvelle fois avérée infructueuse. Aussi, il a été décidé de procéder au recrutement d'un chargé d'études pour la réalisation de ces missions. Le chargé d'études a pris ses fonctions au mois d'avril 2013 pour une durée de 6 mois renouvelée une fois.

### **III] LE SUIVI DES INITIATIVES LOCALES ET DE LA REGLEMENTATION**

---

#### **LES PROGRAMMES RE-SOURCES**

---

Compte-tenu des problèmes liés à l'approvisionnement en eau potable de bonne qualité en Deux-Sèvres, le syndicat 4B pilote une opération Re-Sources sur 12 captages « Grenelle » de son territoire. D'autre part, le syndicat des eaux du SERTAD a lancé en 2013 une démarche « Re-Source » sur un 13<sup>ème</sup> captage « Grenelle » du bassin de la Boutonne. Dans ce cadre, des échanges importants sont réalisés entre la cellule d'animation du SAGE et celles des programmes Re-Sources afin de garantir la cohérence de la gestion de l'eau sur le bassin versant.

Le suivi de ces programmes entre dans le cadre des dispositions 2a.2 et 2b.8 du SAGE.

Cette année, la cellule d'animation du SAGE Boutonne a notamment été invitée à participer à :

- **Des réunions du comité agricole, du comité technique et du comité de pilotage du programme Re-Sources « Boutonne amont » (SMAEP 4B).** Ces réunions avaient pour but de suivre la mise en œuvre du Plan d'Actions Territorial (PAT) inscrit au sein du Contrat Territorial Re-sources et de faire le point sur la programmation 2014. Par ailleurs, la cellule d'animation du SAGE a été conviée à participer à diverses réunions et manifestations organisées dans le cadre de la mise en œuvre du PAT, et notamment au comité de suivi du projet « Sol et eau ». Ce projet vise à améliorer les connaissances du sol, à créer des références locales sur les caractéristiques agronomiques et les potentialités des sols et à optimiser les pratiques agricoles.
- **Des réunions relatives au lancement du programme Re-Sources sur le captage de Marcillé (SERTAD) :** validation de l'AAC, présentation du contexte local, etc.

#### **LES ETUDES HYDROMORPHOLOGIQUES DE LA BOUTONNE AMONT ET MOYENNE**

---

Afin de dresser le bilan de l'état hydraulique et hydrologique sur le bassin de la Boutonne amont, le SMBB a lancé une étude hydromorphologique en 2009. Cette étude, achevée en 2010, a abouti à l'élaboration du programme d'actions pluriannuel du syndicat, basé sur les priorités identifiées.

En 2013, la cellule d'animation du SAGE a été associée au suivi de la mise en œuvre des actions du programme du syndicat.

Une étude similaire à celle portée par le SMBB est actuellement menée par le SIBA sur la Boutonne moyenne depuis 2011, afin d'identifier les actions à mener pour permettre la restauration hydromorphologique de la Boutonne moyenne et de ses affluents.

En lien avec la disposition 3.6 du SAGE, et au même titre que pour l'étude conduite par le SMBB, la cellule d'animation du SAGE est associée aux travaux menés dans le cadre de cette étude. Une réunion du comité de pilotage destinée à présenter le diagnostic et le bilan de la concertation, ainsi qu'à hiérarchiser les priorités a notamment été organisée en 2013.

## **LA PREVENTION DES INONDATIONS**

---

Le bassin versant de la Charente connaît une hydrologie contrastée : des étiages sévères et des crues remarquables tant par leur intensité que par leur durée. C'est pourquoi l'EPTB Charente a engagé un premier Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) sur le volet fluvial contractualisé sur la période 2004-2011, axé sur la connaissance du risque, le renforcement de la stratégie de prévention des inondations et la mise en place de mesures préventives.

Un nouveau dispositif PAPI a vu le jour en 2011, élargi à l'ensemble des aléas inondation, à l'exclusion des débordements de réseau, et doit s'étendre sur la période 2012-2016.

Durant l'année 2013, la cellule d'animation du SAGE a été associée à l'élaboration et à la mise en œuvre du PAPI « Charente et Estuaire » dont la convention a été signée par les différents partenaires le 7 mai 2013. Elle a notamment été conviée à participer à des réunions du comité technique fluvial et du comité de pilotage afin de suivre la mise en œuvre des actions programmées.

Par ailleurs, en ce qui concerne le bassin de la Boutonne, le SYMBO s'est engagé à mener des actions de communication sur la thématique des inondations (journée d'information, pose de repères de crues). Ces actions rentrent dans le cadre de la disposition 3.27 du SAGE.

Ainsi, pour l'année 2013, le SYMBO a organisé une journée d'information relative au risque inondation sur le bassin de la Boutonne le 8 décembre 2013 à Saint-Julien-de-l'Escap.

## **INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES**

---

Dans le cadre de l'élaboration / la révision de leur PLU, plusieurs communes du territoire se lancent dans la réalisation d'inventaires de zones humides. La réalisation de ces inventaires sera vraisemblablement une demande du futur SAGE Boutonne une fois sa révision achevée, puisque la CLE a validé le principe d'une démarche d'inventaires à l'échelon communal coordonnés par la structure porteuse du SAGE.

En 2013, deux communes ont associé la cellule d'animation du SAGE à la réalisation d'études relatives aux zones humides : la première pour une étude de type « prélocalisation », la seconde pour un inventaire au sens strict du terme.

## **INVENTAIRE DES OUVRAGES SUR LA TREZENCE ET LA SOIE**

---

En 2013, en écho à la disposition 3.19 du SAGE demandant la réalisation d'un inventaire des ouvrages hydrauliques sur l'ensemble du bassin versant, le SYMBO a réalisé cet inventaire sur les cours principaux de la Trézence et de la Soie.

La restitution de cette étude a été faite au mois d'octobre 2013 et donnera lieu à la création d'un atlas cartographique.

## **LES DOSSIERS REGLEMENTAIRES OU NECESSITANT L'ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES DE L'ETAT**

---

- **MAET (Mesures Agro-Environnementales Territorialisées) :**

Comme pour 2011 et 2012, le SYMBO s'est positionné en 2013 en tant que porteur de projet MAET pour la troisième et dernière année de son projet agro-environnemental. Le territoire concerné s'étend sur l'ensemble des zones du bassin de la Boutonne pour lesquelles il n'existe pas encore d'opérateur agro-environnemental. Un dossier de candidature a donc été élaboré fin 2012.

Dans ce cadre, un projet agro-environnemental a été rédigé pour l'année 2013 par la cellule d'animation du SAGE. Ce projet agro-environnemental ne propose que la mesure « désirrigation ». En effet, l'objectif du SYMBO est que cette mesure soit proposée à l'ensemble des exploitants qui pourraient être intéressés sur le bassin.

Dans le cadre de son rôle d'opérateur, la cellule d'animation du SAGE a renseigné les exploitants éventuellement intéressés sur les conditions d'éligibilité, le cahier des charges de la mesure, la rémunération associée au respect des règles du cahier des charges, les modalités de contrôle ainsi que les modalités et la procédure d'engagement (échéances, etc.). Des échanges importants ont été réalisés avec les services de l'Etat associés (DDTM 17, DDT 79, DRAAF,...) afin de cadrer et d'homogénéiser les informations diffusées.

Aucun bilan précis n'a encore pu être établi en ce qui concerne le taux de contractualisation de la MAET « désirrigation » pour 2013, mais il est vraisemblablement très faible. Cela peut s'expliquer entre autres par le cahier des charges de la mesure qui semble peu adapté au contexte local et à la limitation de l'irrigation.

- **Natura 2000 :**

Site « Vallée de la Boutonne » : Suite à la validation du document d'objectifs (DOCOB) en juillet 2012 et après les désignations du Président du Comité de pilotage et de la collectivité chargée de suivre la mise en œuvre du DOCOB (SMBB), la cellule d'animation du SAGE est associée au démarrage de l'animation de ce site Natura 2000.

## **LA VEILLE REGLEMENTAIRE ET LA TENUE D'UNE REVUE DE PRESSE**

---

De nombreux textes réglementaires concernant la gestion de l'eau et les SAGE ont encore été publiés en 2013. La cellule d'animation du SAGE a dû en faire la synthèse afin de prévoir les procédures de révision et d'organiser la mise en place des nouveaux outils de gestion.

En parallèle, la tenue d'une revue de presse permet de suivre l'évolution des nombreux travaux concernant la gestion de l'eau sur le bassin de la Boutonne.

## **LES DOSSIERS DE DEMANDE DE DECLARATION ET D'AUTORISATION AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU**

---

Depuis décembre 2008 et conformément à la disposition 4.3 du SAGE, les services de l'Etat font parvenir à la CLE les dossiers soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau pour information et ceux soumis à autorisation pour avis. En 2013, 7 dossiers soumis à déclaration ont été envoyés, dont 5 par les services de la DDTM 17 et 1 par les services de la DDT 79. De plus, 2 dossiers de demande d'autorisation ont été transmis, pour avis, par les services de la DDTM 17.

### **III] MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS MIS A DISPOSITION DE LA CLE**

---

En 2013, les moyens humains mis à disposition de la CLE pour l'animation du SAGE ont représenté 2 postes à temps complet : Clémentine GAUFILLET, l'animatrice du SAGE, et Emmanuel GARREAU, technicien. En outre, Grégoire GUDIN a été recruté en cours d'année en tant que chargé d'études, afin de renforcer temporairement l'équipe dans le cadre de la révision du SAGE.

Une grande partie du temps d'animation du SAGE a été consacrée à la révision du SAGE (état initial, diagnostic, stratégie, évaluation environnementale), à l'élaboration du tableau de bord du SAGE et au suivi de dossiers tels que les inventaires de zones humides sur le bassin versant ou l'inventaire des ouvrages sur la Trézence et la Soie.

En outre, l'équipe consacre du temps à la tenue et la mise à jour du site Internet du SAGE, au suivi et à la coordination des relevés d'échelles limnimétriques sur le bassin versant, au recueil des données nécessaires à la révision du SAGE et à l'élaboration du tableau de bord, afin d'alimenter la base de données du SAGE.

En termes de charge de travail, on peut procéder au découpage suivant :

- Révision du SAGE (révision de l'état initial) : 60 % du temps de travail
- Tableaux de bord : 15 % du temps de travail
- Inventaire des ouvrages sur la Trézence et la Soie : 5 % du temps de travail
- Démarche relative aux zones humides : 5 % du temps de travail

Les 15% du temps de travail restant ont été consacrés au suivi des autres dossiers.

Les dépenses réalisées pour l'animation du SAGE en 2013

se sont élevées à environ 95 000 €. Le plan de financement laisse apparaître le bilan suivant :

- 60% de subvention de l'Agence de l'eau Adour-Garonne ;
- 20% de subvention du Conseil régional ;
- 20% d'autofinancement du SYMBO (il faut noter que les Conseils généraux de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres participent directement à travers le budget du SYMBO).

En outre, en ce qui concerne le poste du chargé d'études pour la révision du SAGE, l'Agence de l'eau et le Conseil général des Deux-Sèvres participent respectivement à hauteur de 70% et 10%, les 20% correspondant à la part d'autofinancement du SYMBO.



### **III] BILAN ET PERSPECTIVES**

---

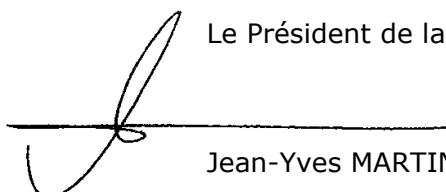
Cette année 2013 a donc été essentiellement consacrée à la révision du SAGE, avec la validation de l'état des lieux et du diagnostic. Elle a également été l'occasion de démarrer l'évaluation environnementale qui doit se dérouler tout au long de la démarche de révision. En outre, le deuxième semestre fut consacré à des travaux relatifs à l'élaboration de la stratégie de la CLE et des trames des futurs documents constituant le projet de SAGE.

Par ailleurs, les tableaux de bord 2010 et 2011 ont été validés.

2014 sera également presque exclusivement consacrée à la révision du SAGE. La validation du tableau de bord 2012, la réalisation du tableau de bord 2013 et les réflexions relatives à la révision de ce tableau de bord du SAGE constitueront une partie non négligeable du temps de travail de la cellule animation du SAGE, qui devra également poursuivre les travaux relatifs aux inventaires de zones humides sur le territoire.

Une autre mission importante de la cellule d'animation du SAGE sera de suivre l'ensemble des programmes mis en place sur le territoire du bassin de la Boutonne (Natura 2000, programme Re-Sources, etc.) afin de veiller à leur cohérence, en particulier en lien avec les différentes dispositions du SAGE Boutonne.

Quant aux actions de communication, elles devront être largement poursuivies, et l'implication de la CLE devra être favorisée auprès de partenaires toujours plus nombreux.

 Le Président de la CLE  
Jean-Yves MARTIN